

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES



LA CONCEPTION
LA NATURE... PAISIBLE.
AVIS PUBLIC

**Demandes de dérogation
mineure aux règlements
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision sur des demandes de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 13 juillet 2026, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal située au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
2038, route des Tulipes Demande numéro : 2026-00034	<ul style="list-style-type: none">• Régulariser la distance entre le bâtiment principal (serre) et un bâtiment accessoire agricole (remise) qui est de 50 cm, plutôt que d'au moins 3 m.
36, chemin des Contemporains Demande numéro : 2026-00037	<ul style="list-style-type: none">• Autoriser une génératrice en cour avant, alors que la réglementation le prohibe.• Autoriser un mur de soutènement au lieu d'un écran d'intimité pour dissimuler la génératrice de la rue.• Autoriser un mur de soutènement à 1.13 m de la ligne avant, plutôt que d'au minimum 7.5 m.
1039, chemin de la Station Demande numéro : 2026-00042	<ul style="list-style-type: none">• Régulariser un lot dont la largeur est de 45.74 m, plutôt que d'au minimum 50 m.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à ces demandes par courriel à direction@municipalite.laconception.qc.ca

Donné à La Conception le 23 juin 2026

Claude Piché
Directrice des finances et greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je soussignée, Claude Piché, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.laconception.qc.ca, le 23 juin 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 23 juin 2026

Claude Piché
Directrice des finances et greffière-trésorière adjointe